

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 26 novembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

Opération de traçage colorimétrique sur la rivière Tontouta

À partir du lundi 30 novembre, un traçage colorimétrique sera effectué dans la rivière Tontouta dans le cadre d'une opération conjointement menée par la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR) du gouvernement et le Syndicat intercommunal du Grand Nouméa (SIGN), en partenariat avec la Calédonienne des eaux.

Concrètement, un colorant inoffensif de couleur vert fluo sera déversé dans le cours d'eau, afin de simuler une potentielle pollution et de mesurer sa vitesse de propagation. L'objectif est de mieux comprendre les relations entre les eaux de surface de la rivière et les eaux souterraines qui sont captées par les onze forages participant à l'alimentation en eau potable du Grand Nouméa. Les résultats de cette étude permettront d'établir précisément les périmètres de protection autour de cette ressource en eau stratégique.



*** Retrouvez tou*

Sanctuariser nos zones de captage : un objectif stratégique de la politique de l'eau partagée (PEP)

Adoptée par les élus du Congrès en mars 2019, la politique de l'eau partagée doit répondre à six objectifs stratégiques, dont celui de sanctuariser nos zones de captage et nos ressources stratégiques.

L'opération qui sera menée la semaine prochaine répond à cet objectif et va permettre de définir les dimensions et limites du périmètre de protection des eaux à mettre en place autour du captage ainsi que les prescriptions techniques et réglementaires qui seront à respecter pour garantir l'intégrité de la ressource en eau.

Les six objectifs de la PEP

1. Sanctuariser nos zones de captage et nos ressources stratégiques, préserver nos milieux ;
2. Fournir 150 litres d'eau potable par jour et par habitant ;
3. Sensibiliser, communiquer, informer, éduquer, former : faire de tous les Calédoniens des « hydro-éco-citoyens » ;
4. S'orienter vers le zéro rejet d'eau non traitée ;
5. Mettre l'eau au centre de tous les projets d'aménagement, d'habitation et de développement économique ;
6. Mieux maîtriser l'eau pour augmenter la production agricole locale et parvenir à un taux de couverture alimentaire de 50 %. Cette opération constitue une action concrète de la Politique de l'eau partagée (PEP), adoptée par les élus du Congrès en 2020.

L'alimentation en eau potable du Grand Nouméa

Concernant l'alimentation en eau potable des habitants du Grand Nouméa, deux ressources en eau sont hautement stratégiques : le barrage de la Dumbéa et le champ captant de la Tontouta qui alimente le grand Tuyau, ressource sécuritaire pour l'ensemble du Grand Nouméa.

- **le barrage de la Dumbéa** : le futur périmètre de protection des eaux se situe dans le parc provincial ainsi que dans la réserve intégrale de la Montagne des sources. Les prescriptions et interdictions afférentes font actuellement l'objet de réunions. Le lancement de l'enquête publique en vue de leur instauration réglementaire devrait avoir lieu au cours du premier semestre 2021.

- **le périmètre de protection des eaux du champ captant de la Tontouta** date de 2007. Les connaissances relatives à sa vulnérabilité sont partielles et théoriques, notamment en matière de risques de pollution. Part ailleurs, l'activité minière étant en cours de développement dans ce bassin versant, les périmètres de protection, au sein desquels certaines activités doivent être contrôlées, voire interdites, doivent faire l'objet de délimitations précises. L'objectif, in fine, est de protéger de façon adéquate la ressource en eau de la Tontouta tout en permettant la poursuite de l'activité économique présente dans son bassin d'alimentation.

Qu'est-ce qu'un traçage colorimétrique ?

Cette technique, couramment employée à travers le monde, consiste à déverser un colorant (la fluorescéine), totalement inoffensif mais très visible car vert fluorescent dans la rivière. Ce colorant est rapidement biodégradable et ne présente aucun danger pour la santé humaine, animale ou l'environnement. La coloration pourrait être visible durant 24 à 48 heures dans le cours d'eau et être perceptible au robinet de certains consommateurs des communes du Grand Nouméa et de Boulouparis.

Cette technique est bien adaptée pour déterminer l'origine des eaux souterraines, les sens d'écoulement, les processus d'infiltration et les relations entre les nappes phréatiques et les rivières. Elle doit permettre de mesurer à la fois le facteur de dilution et le temps de transfert entre les eaux superficielles de la rivière et celles captées par les forages du grand Tuyau.

Quand et comment le test va-t-il être effectué ?

Le lundi 30 novembre, le colorant sera injecté à environ 2 km en amont du champ captant de la Tontouta. Un suivi de ce colorant sera effectué pendant environ une semaine (durée maximale probable d'une visibilité du traceur), par des techniciens habilités, en divers points de surveillance :

- en rivière : à l'amont et à l'aval du champ captant ;
- sur les eaux souterraines : au niveau de quatre forages.

Les mesures sont à réaliser par temps sec et en période de basses eaux. Aussi, en fonction des conditions météorologiques, le protocole pourrait être décalé de quelques jours.

